

Passeports biométriques: Une puce qui ne vous lâche

Faut-il craindre les passeports biométriques? La votation fédérale du 17 mai prochain dira si les Suisses font confiance à leurs autorités. Ou si, au contraire, ils se méfient des fichiers informatiques de la police fédérale.

Nés un 11 septembre: ainsi pourrait-on nommer les passeports biométriques. L'attentat meurtrier du World Trade Center a provoqué la multiplication des mesures de sécurité, particulièrement pour les voya-

empreintes digitales) qu'elles définissent sans erreur possible votre identité?

Aujourd'hui, une cinquantaine de pays sont passés au passeport biométrique. On dit qu'ils seront une centaine à la fin de l'année.

lement – est claire: «Le recueil du contenu des puces dans une banque de données centralisée!». Cet archivage, qui concernera à terme tous les Suisses, n'est pourtant pas exigé par les accords de Schengen; Bruxelles y a renoncé parce que le Parlement européen s'y est opposé. Pourquoi la Suisse veut-elle donc en faire plus que nécessaire?

POUR EVELINE WIDMER-SCHLUMPF, LES CRAINTES DES RÉFÉRENDAIRES SONT INJUSTIFIÉES. IL S'AGIT SIMPLEMENT D'AJOUTER LES EMPREINTES DIGITALES.

ges aériens. Et les passeports sont devenus biométriques. Une puce électronique cachée dans l'épaisseur d'une page: quoi de mieux que l'électronique pour réunir sur un tout petit espace des données diverses et tellement personnelles (telles que les

La Suisse s'y est donc mise elle aussi; elle y est d'ailleurs obligée par les accords de Schengen. Rien d'extraordinaire jusque-là. Qu'est-ce qui a donc motivé le lancement d'un référendum?

La réponse des référendaires – plutôt de gauche, mais pas seu-

LA CRAINTE DE L'ETAT FOUINEUR

Question de «suissitude», sans doute. On s'efforce toujours, dans ce pays, de faire mieux qu'ailleurs. Mais depuis l'affaire des fiches, il y a une vingtaine d'années (voir encadré ci-dessous), le «mieux» est perçu comme le risque d'un «pire» par de nom-

Le non d'Antonio Hodgers (Vert):

«Le Conseil fédéral est allé trop loin»

Conseiller national, Antonio Hodgers (GE) votera non: «Sous prétexte des accords de Schengen, le Conseil fédéral en a rajouté pour créer un dispositif digne d'un Etat policier. C'est d'ailleurs Fedpol (la police fédérale) qui a voulu la banque de données centralisée avec les empreintes digitales des gens!

«La puce électronique fixée dans le passeport contiendra les données des personnes, dont deux empreintes digitales. Or le Conseil fédéral pourra accorder l'autorisation de lire (à plus d'un mètre de distance, selon un spécialiste de l'EPFL) ces données à des compagnies d'aviation, qui sont des

sociétés privées. Cette diffusion des empreintes digitales est inutile; elle est porteuse d'un risque réel: malgré les précautions prises, on pourra les voler et les utiliser dans des buts malveillants, car on sait bien que l'électronique évolue et qu'il n'y a pas de sécurité zéro dans ce domaine.

En outre, le Conseil fédéral pourra aussi insérer cette puce dans les cartes d'identité. Je rappelle qu'actuellement, seuls les délinquants ont leurs empreintes fichées à la police. Pourquoi étendre cette pratique à tout le monde? Je refuse d'accorder à l'Etat des outils pour jouer à 'Big Brother'.»

(Ad)



plus

breux citoyens. Bien sûr, les avantages de la banque de données existent: pour retrouver les données d'un passeport perdu ou volé ou identifier un citoyen emporté par une catastrophe (genre tsunami, par exemple).

Mais le risque d'un pire existe: «Cette banque de données permettra bientôt aux autorités de fichier les 7,5 millions de Suisses. Schengen ne peut en aucun cas servir de prétexte pour renforcer la surveillance de l'Etat sur les citoyens», a expliqué la conseillère nationale socialiste Margret Kiener Nellen (Berne) à notre confrère *Swissinfo*.

Les référendaires ne veulent pas d'un Etat fouineur genre «Big Brother». Nous baignons pourtant déjà dans un système où la multiplication des moyens informatiques et des cartes à puces permet de retracer une gran-

**Un passeport
comme
les autres?**



keystone-news

1989: L'AFFAIRE DES FICHES

Le 24 novembre 1989, une commission d'enquête parlementaire créée dans le sillage de l'affaire Kopp révèle que le Ministère Public de la Confédération détient un fichier secret sur 700'000 habitants – 10% de la population suisse. Pour le constituer, des fonctionnaires de police ont espionné de paisibles citoyens au nom de la sécurité de l'Etat. Ils ont été secondés dans cette tâche obscure par des employés des PTT (La Poste) ainsi que par un large réseau d'entreprises privées.

La révélation déclenche un immense scandale. Acculé, le Conseil fédéral ouvre ses fichiers: chacun peut découvrir sa propre fiche, qui comporte souvent des renseignements anodins ou fantaisistes. Votre serviteur, au nom et prénom homonymes d'un militant communiste, l'a fait. Il y a découvert avoir participé à des manifestations à Genève... alors qu'il se trouvait en voyage à l'étranger.

Ad

de partie des chemins parcourus par chacun. Les cartes bancaires suivent vos mouvements de fonds. Les cartes commerciales telles que Cumulus (Migros) analysent vos habitudes d'achat. Les téléphones portables permettent de vous situer n'importe où sur la planète. Et même, avec un petit traficotage de votre appareil, de vous espionner chez vous même quand il est éteint (voir EM N° 14 du 2 avril)!

Certes, mais tout le monde n'apprécie pas ces multiples possibilités d'être espionné. Et puis, est-ce une raison pour en rajouter?

CRAINTES EXAGÉRÉES

Pour Eveline Widmer-Schlumpf, les craintes des référendaires

sont injustifiées. Un fichier central existe déjà avec les données contenues dans les passeports actuels. Il s'agit simplement d'y ajouter les empreintes digitales, une donnée archi-sûre pour identifier une personne. «Les Suisses seront ainsi mieux protégés contre l'abus de leur identité», affirme-t-elle en substance.

La banque de données centrale, dont la protection est garantie, permettra d'émettre rapidement et en toute sécurité les documents d'identité. Le passeport biométrique permettra de voyager librement dans de nombreux pays. Les Etats-Unis l'exigent; sans lui, un visa est nécessaire.

///

Alain Dupraz